

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Vaccin anti-Covid-19 : le perso première ligne

L'OBJECTIF est d'éviter que les hôpitaux deviennent involontairement des lieux de transmission du Covid-19.

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

LES contaminations liées au coronavirus ralentissent depuis un certain temps au Gabon. Cette accalmie, bien que salutaire, n'empêche pas le gouvernement d'inviter à la vigilance dans le cadre de la lutte contre cet ennemi invisible. Avec des chiffres en net repli (0,4 % de taux de contamination en moyenne) depuis l'accélération de la campagne nationale de vaccination, les spécialistes ne cessent de multiplier des stratégies devant permettre d'éviter la survenue d'une éventuelle 3e vague. Et pour nos autorités, les blouses blanches principalement constituent la première ligne de défense.

Dans cette optique, le ministre de la Santé, Guy-Patrick Obiang Ndong s'est entretenu, le week-end écoulé, avec l'ensemble des responsables des structures sanitaires du Grand Libreville. En présence du secrétaire général du ministère et de la présidente du Comité national de vaccination (Copivac), Marielle Bouyou-Akotet. Au cours de cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale de vaccination contre le Covid-19, il s'est agi de définir une stratégie d'intensification de la sensibilisation du personnel de santé en vue d'une adhésion massive à la vaccination. Peu nombreux parmi les volontaires à la prise du vaccin, le personnel de santé n'agit, pour l'heure, pas en bon élève. Aucun chiffre concernant le nombre de volontaires vaccinés issu du corps médical n'a été communiqué. Une situation qui n'est d'ailleurs pas propre au Gabon. Pour

preuve, alors que bon nombre de médecins français s'étaient montrés sceptiques à la vaccination, la France a annoncé que la vaccination était désormais obligatoire pour les personnels travaillant dans les établissements de santé.

Avec 76 226 candidats ayant reçu le vaccin selon les derniers résultats communiqués par le Copivac, l'heure n'est pas au découragement. De plus, face à l'apparition du variant Delta en Occident, le gouvernement entend parer à toute éventualité, en s'appuyant sur la vaccination massive. "Aujourd'hui, nous disposons de plusieurs centaines de milliers de vaccins prêts à être administrés. Or, à ce jour, seuls 71 000 d'entre vous se sont fait vacciner. C'est encourageant, mais encore nettement insuffisant. Il nous faut atteindre le chiffre de 60 % de la population vaccinée afin d'envisager une levée totale des mesures de précaution liées à la Covid-19", précisait le chef de l'État le 16 août dernier.

Le ministre de la Santé s'est donc servi de cette déclaration du chef de l'État pour regretter le manque d'engagement du personnel de santé à se faire vacciner. Pour le membre du gouvernement, il est nécessaire de passer par là. Étant en première ligne, le personnel de santé doit prendre conscience, estime-t-il, que la vaccination lui évite d'être un vecteur de transmission de la maladie. Surtout que toutes les instances internationales s'accordent à dire que le vaccin est, à ce jour, le seul moyen de lutter efficacement contre le coronavirus.

Un point rappelé, lors de son adresse à la nation le 16 août dernier, par le président de la

République, Ali Bongo Ondimba. Il indiquait "qu'à l'heure où l'épidémie de la Covid-19, que nous avons courageusement et efficacement combattue jusqu'à présent, menace de repartir en raison de l'apparition de nouveaux variants, plus contagieux, faire preuve de civisme, c'est aussi se faire vacciner. La vaccination étant le seul moyen réellement efficace de freiner la propagation du virus".

Aussi, après de nombreuses recommandations relatives à la mise en place des actions d'urgence dans le cadre de cette pandémie, Guy-Patrick Obiang Ndong a-t-il annoncé qu'il entamerait une tournée de sensibilisation dans les prochains jours. De ce fait, il a invité chaque responsable à transmettre à la tutelle, et ce, dans les meilleurs délais, les statistiques de la vaccination de leur personnel.

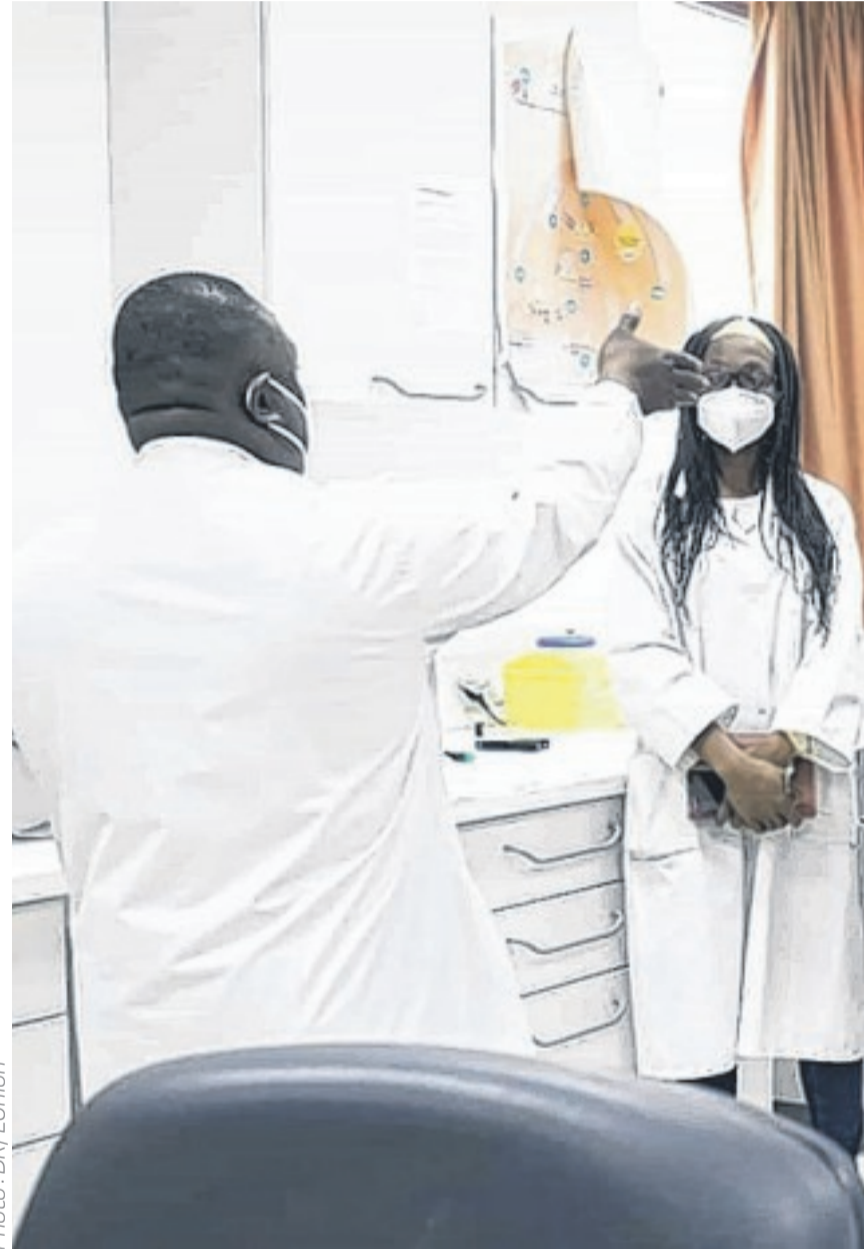
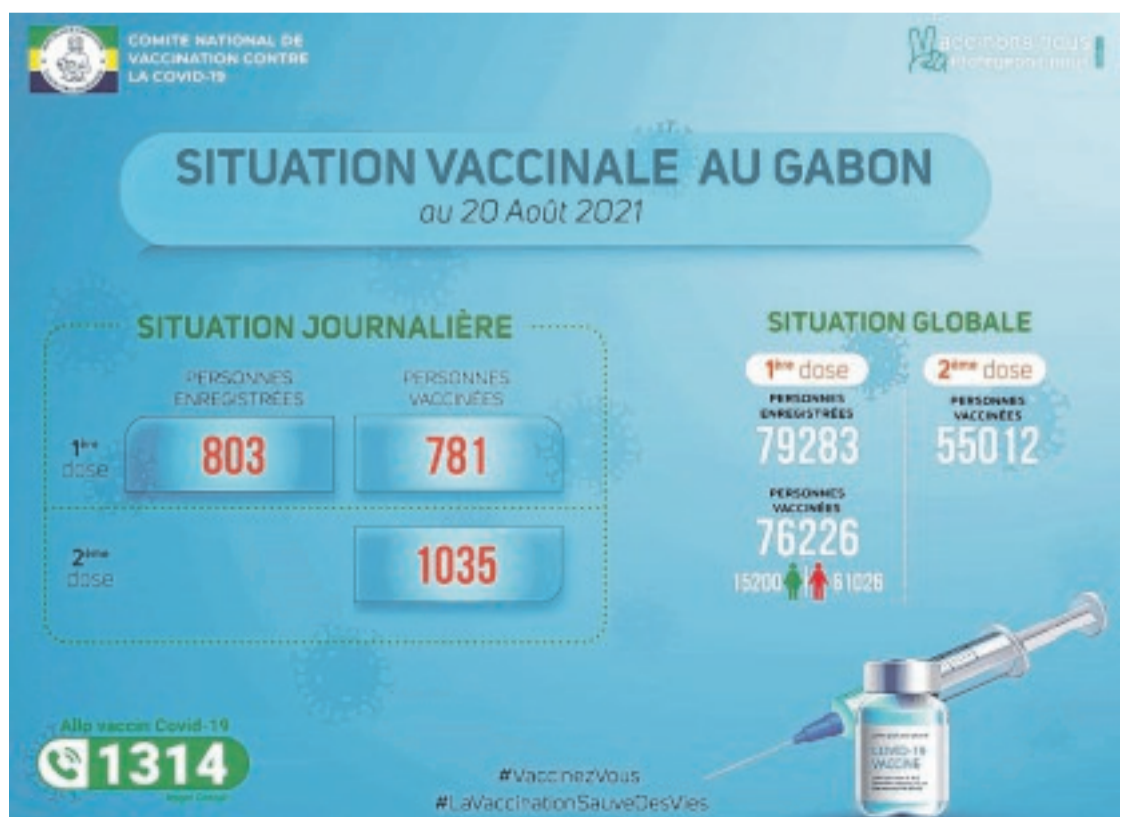


Photo : DR/L'Union

Guy-Patrick Obiang Ndong ne veut pas que les hôpitaux deviennent d



Personnel de santé doit être en



Nécessaire coup d'accélérateur

M.A.
Libreville/Gabon

AU bout de cinq mois, jour pour jour, de campagne de vaccination anti-Covid-19, on demeure très loin de l'objectif de 50 % de la cible de la population totale immunisée prévue. 60 % même, si on se réfère au taux évoqué par le président Ali Bongo Ondimba, lors de son récent message à la nation, nécessaires à la levée des dernières restrictions imposées dans le cadre de la lutte contre la pandémie.

À la date du 20 août, 76226 personnes (7,51 %) ont été vaccinées à partir d'une injection au moins. Seules un peu plus de 55000 d'entre elles présentent un schéma vaccinal complet, c'est-à-dire ayant reçu leurs deux doses de vaccin, soit un pourcentage de 5,41 %. Au rythme actuel, il faudrait encore à notre pays un minimum de deux ans pour parvenir au taux de couverture vaccinale souhaité ! Quoiqu'on ne sache pas ce



Photo: DRI/L'Union

que nous réserve cette épidémie, difficile de se résoudre à un tel calendrier. D'où ce coup de fouet qu'il convient de donner aux opérations d'immunisation de notre population. Choisir pour cible privilégiée les soignants relève, de ce point de vue, à la fois du bon sens et d'un réel souci d'efficacité.

Outre les arguments développés par les autorités sanitaires lors de la réunion de samedi ("ne pas être les vecteurs de la transmission de la maladie", etc.; lire ci-contre), il y a que l'engouement des personnels soignants pour le vaccin pourrait se révéler décisif

dans l'adhésion de l'ensemble de la population à cette campagne d'immunisation.

Car cette pandémie de Covid-19 a révélé une attitude, justifiée ou non, à travers le monde : une grande défiance pour la parole publique. Par la relation qu'ils ont avec leur patient, le médecin ou l'infirmier ont les meilleures chances de convaincre ce dernier de l'efficacité du vaccin, ce que celui-ci présente infiniment plus de bénéfices que de risques. À condition de montrer soi-même l'exemple.

C'est ce à quoi sont invités nos personnels soignants.

des vecteurs de transmission du coronavirus.

La vaccination pour se protéger et protéger les patients

Prissilia M. MOUITY
Libreville/Gabon

LES professionnels de santé sont en première ligne dans la crise sanitaire due au Covid-19. Ils peuvent donc être des vecteurs de transmission. Pis, ils s'exposent, au quotidien, dans l'exercice de leur profession à la maladie, vis-à-vis de laquelle ils ont, au reste, déjà payé un lourd tribut. C'est fort de ce constat que Guy-Patrick Obiang Ndong, ministre de la Santé, les a récemment incités à se faire

vacciner. Un appel qui n'est pas fortuit. Il part, en effet, du constat selon lequel le taux de couverture vaccinale des soignants serait sous-estimé. Peut-être faudrait-il rappeler au personnel médical la nécessité aujourd'hui de la vaccination pour favoriser leur adhésion et éviter de le rendre obligatoire pour eux comme c'est le cas ailleurs.

Le vaccin est efficace pour éviter au porteur une forme plus grave du Covid-19, et réduire les risques de transmission du virus. Au-delà de l'intérêt

qu'il présente à titre individuel, la vaccination du personnel médical permet de le protéger des risques d'infection et éviter qu'ils contaminent leur entourage, particulièrement leurs patients. Un médecin non vacciné serait un potentiel danger pour les personnes dont il s'occupe. Aussi, derrière la question de la vaccination pour le personnel médical, y a-t-il également celle de l'infection nosocomiale (c'est-à-dire qu'il est possible d'attraper le Covid-19 à l'hôpital) qui est posée. C'est malheureusement un fait, un problème

prégnant. Les médecins décédés de coronavirus à ce jour, dans notre pays, témoignent de cette réalité et illustrent mieux les risques de contagion de Covid-19 qu'il peut avoir dans les structures hospitalières.

Les professionnels de santé, peu importe le lieu dans lequel ils exercent, devraient donc se faire vacciner afin de prévenir la chaîne de contamination qu'il pourrait avoir entre eux et leurs patients. À ce titre, la vaccination des soignants est un acte altruiste qui participe à la lutte contre l'épidémie de Covid-19.



Photo: H.N.M/L'Union